



MAIRIE DE SACLAY

04 AVR. 2025

RECEPTION

Monsieur Michel SENOTMaire
Ville de Saclay
12 place de la Mairie
91400 SaclayRéf : DM/CLB/AQ/GK n° 164.
Objet : Révision du PLU Saclay – Avis PPA
Tel : 01.39.20.11.35
E-mail : urbansime@jouy-en-josas.fr

Jouy-en-Josas, le 23 MARS 2025

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saclay, vous avez sollicité mon avis en ma qualité de personne publique associée à la suite de l'arrêt de votre projet de PLU par délibération du 17 décembre 2024.

Après analyse du dossier, nous constatons que votre projet de PLU prévoit la création de près de 1 000 logements supplémentaires. Je souhaitais attirer votre attention sur la problématique liée à l'intensification du flux de véhicules traversant Jouy-en-Josas, pour rejoindre l'A86 et les secteurs de Versailles et Vélizy-Villacoublay, et plus particulièrement l'augmentation du trafic de transit générée par le développement résidentiel et économique de votre territoire.

Nos infrastructures routières, déjà soumises à une pression significative avec le développement du Plateau de Saclay, ne sont pas dimensionnées pour absorber une telle augmentation du trafic. Cette situation a des conséquences préoccupantes en termes de qualité de vie pour nos habitants, d'émissions de gaz à effet de serre, et de sécurité routière.

Nous comprenons pleinement les enjeux de développement de votre commune, mais il nous semble essentiel d'anticiper et de limiter ces externalités négatives en adoptant une approche concertée.

A ce titre, nous vous informons que la Ville de Jouy-en-Josas a entamé une étude de son plan de circulation. Il apparaît donc nécessaire que votre projet de PLU intègre également une étude de circulation en lien avec celle de Jouy-en-Josas. Une étude conjointe permettrait d'anticiper ces enjeux et d'adapter les infrastructures en conséquence, avec une meilleure compréhension des dynamiques de déplacement et atténuer les impacts.

Je souhaitais également attirer votre attention sur la nécessité de prendre en compte le développement et la promotion des mobilités douces et des transports en commun intercommunaux, qui permettent de réduire ce flux automobile de transit.

Restant à disposition pour tout échange permettant d'approfondir ces réflexions et de rechercher des solutions adaptées à nos territoires respectifs, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Didier MORIN
Maire de Jouy-en-Josas